



EXTRAIT
Du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération CIAS 2022-02

OBJET : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 CIAS & SAD

L'An deux mille vingt deux, le vingt-neuf du mois de mars à 14 h, le Conseil d'Administration du CIAS des Pyrénées Audoises s'est réuni à QUILLAN, 1, Avenue François Mitterrand, suite à la convocation faite le 22 mars 2021 par Monsieur le Président.

Etaient présents :

Huguette DUBOIS, Francis SAVY, Vincent MAYNIE, Mohammed EL HABCHI, Paul COEFFARD, Isabelle SZYMANSKI, Ginette JAMMES, Martine DAFFOS, Rose-Marie MANAUD, Alain RENON, Martine BENASSIS

Excusés : Eric COUE, Marielle PASTOU, Geneviève COMTE, Jacques GALY, Séverine CALDERON, Françoise TOURNAIRE

Secrétaire de séance : Martine DAFFOS

Nombre d'administrateurs en exercice : 17

Présents : 11

Votants : 11

1 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 - SAD

CIAS SAD CA 2021 M 22				
Intitulés	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021
Section de fonctionnement				
Dépenses				
011 Groupe 1 charges générales	220 000,00 €	171 877,65 €	183 800,00 €	181 980,13 €
012 Groupe 2 Personnels	2 500 078,02 €	2 428 817,53 €	2 473 080,00 €	2 427 180,46 €
016 Groupe 3 charges de structure	194 260,00 €	179 267,24 €	186 634,48 €	159 732,60 €
Total	2 914 338,02 €	2 779 962,42 €	2 843 514,48 €	2 768 893,19 €
Recettes				
002 Excédents années précédentes	0,00 €	0,00 €	15 0000, 00 €	15 0000, 00 €
017 Groupe 1 Produits tarification	2 836,040, 00 €	2 706 397,70 €	2 798 514, 48€	2 623 011,20 €
018 Groupe 2 autre produits	30 000,00 €	34 260,88 €	25 000,00 €	51 703,03 €
019 Groupe 2 Produits Exceptionnels	48 298,02 €	41 644,82 €	5 000,00 €	851,00 €
Total	2 914 338,02 €	2 782 303,40 €	2 843 514,48 €	2 690 565,23 €
Section d'investissement				
Dépenses				
003 Excédent prévisionnel d'investissement	27 722,69 €	0,00 €	28 726,70 €	0,00 €
21 immobilisations corporelles	1 004,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	28 726,69 €	0,00 €	28 726,70 €	0,00 €
Recettes				
001 Excédent cumulé d'investissement reporté	27 722,69 €	27 722,69 €	28 726,70 €	28 726,70 €
28 amortissements des immobilisations	1 004,00 €	1 004,01 €	1 004,00 €	1 004,01 €
Total	28 726,69 €	28 726,69 €	29 730,70 €	29 730,71 €

Baisse d'activité due à la période de confinement liée au COVID 19 de – **1 830 Heures** avec un résultat de fonctionnement négatif de – **78 327, 96 €**.

Le résultat de la section investissement est positif : **29 730, 71€**

Le CA est conforme au Compte de Gestion de la Trésorerie.

CIAS CA 2021 M 14				
Intitulés	BP 2020	CA 2020	BP 201	CA 2021
section de fonctionnement				
Dépenses				
002- Résultat de fonctionnement reporté	1 551,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011- 611 Achat de Prestations	51 000,00 €	44 934,12 €	142 254,37 €	136 339,78 €
67 – 6715 Subventions	3 000,00 €	1 800,00 €	24 000,00 €	6 420,00 €
Total	55 551,36 €	46 734,12 €	166 254,37 €	142 759,78 €
Recettes				
002 – Résultat de fonctionnement			254,37 €	254,37 €
70 Produits des usagers	43 551,36 €	41 604,08 €	129 000,00 €	110 548,56 €
74 Subvention d'Exploitation	12 000,00 €	6 935,77 €	37 000,00 €	32 340,00 €
Total	55 551,36 €	48 539,85 €	166 254,37 €	143 142,93 €

Léger excédent + **383, 05 €**

Le CA est conforme au Compte de Gestion de la Trésorerie.

Le Conseil,

Après avoir entendu la rapport de Monsieur El Habchi, Vice-Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Président pour présider au vote des comptes administratifs et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,



VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et suivants relatifs à l'adoption des comptes administratifs et des comptes de gestion,

CONSIDERANT que Mr EL HABCHI, Vice-Président, a été désigné pour présider la séance pendant l'adoption des comptes administratifs

CONSIDERANT que le Président s'est retiré,

VU les comptes administratifs de l'exercice 2021 dressés par l'ordonnateur, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré a décidé

- D'approuver les Comptes administratifs 2021 tels que présentés ci-dessus

Ainsi délibéré, à QUILLAN, le 29 mars 2022

Pour extrait conforme,

Le Président